

Oxygène dopant

Le dépistage de l'érythropoïétine, une hormone censée améliorer l'oxygénation des muscles, serait désormais possible.

L'érythropoïétine est une hormone sécrétée notamment par le rein. Cette hormone stimule la production et la maturation des globules rouges, ou érythrocytes, les transporteurs d'oxygène dans le sang. Une augmentation de la concentration sanguine en érythropoïétine accroît la concentration en oxygène du sang, ce qui facilite l'effort. Depuis quelques années, certains sportifs se dopent avec de l'érythropoïétine ; nous avons mis au point une méthode qui en autorise le dépistage.

En 1983, les laboratoires AMGEN ont utilisé le gène codant l'érythropoïétine et produit l'hormone par génie génétique. Si l'érythropoïétine humaine de synthèse a permis de traiter les patients déficients en érythropoïétine, elle a aussi été abusivement utilisée par certains sportifs. Dès 1990, on enregistrait les premiers décès de sportifs dopés à l'érythropoïétine. En 1991, le Comité international olympique inscrivait cette substance sur la liste des produits interdits.

Au cours de tous les sports d'endurance, les cellules musculaires consomment de l'oxygène. Peut-on augmenter, chez le sportif, la quantité d'oxygène transportée par le sang jusqu'aux cellules musculaires ? Pour ce faire, on a essayé d'augmenter le nombre de transporteurs d'oxygène en administrant, par voie intraveineuse, du sang ou des globules rouges, quelques jours avant une compétition. Le dopage par l'érythropoïétine humaine de synthèse tente de parvenir artificiellement au même résultat ; l'hormone de synthèse augmente le nombre de transporteurs d'oxygène, c'est-à-dire la quantité d'oxygène délivrée aux muscles.

Toutefois, cette utilisation abusive se heurte à plusieurs difficultés. Sur le plan physiologique, la quantité d'oxygène transportée dans le sang n'est qu'un des maillons de la limitation de la consommation d'oxygène : dans les poumons, tout l'oxygène respiré ne diffuse pas dans le sang des capillaires pulmonaires ; tout l'oxygène contenu dans les capillaires pulmonaires n'est pas transféré dans les capillaires musculaires ; tout l'oxygène véhiculé par les capillaires musculaires n'atteint pas les mitochondries intramusculaires,

qui produisent l'énergie cellulaire. En outre, l'utilisation de l'érythropoïétine humaine de synthèse présente des risques. La viscosité sanguine augmente avec le nombre des globules rouges, de sorte que la circulation sanguine et le transport de l'oxygène ralentissent, et que la quantité d'oxygène mis à la disposition des muscles diminue, résultat inverse de celui recherché. De surcroît, le risque d'obstruction des capillaires et d'embolie pulmonaire ou cérébrale augmente. Ces conséquences pathologiques sont responsables des décès dus à l'utilisation abusive de l'érythropoïétine humaine de synthèse.

Enfin, si l'utilisation de l'érythropoïétine de synthèse chez les personnes anémiques améliore effectivement la quantité

d'oxygène utilisée par les muscles, cela n'a pas été montré chez le sujet sain. Avec l'équipe de Raynald Gareau, à l'Université du Québec, nous avons cherché un test biologique visant à détecter un dopage à l'érythropoïétine. À cette fin, nous avons étudié les récepteurs solubles de la transferrine présents à la surface de la membrane des précurseurs des globules rouges ; ces récepteurs captent la ferritine, le transporteur du fer. Au cours de la transformation de ces précurseurs en globules rouges, les récepteurs de la transferrine sont libérés et solubilisés dans le sang. Ils reflètent l'augmentation de la concentration sanguine en précurseurs des érythrocytes.

DOSER L'ÉRYTHROPOÏÉTINE

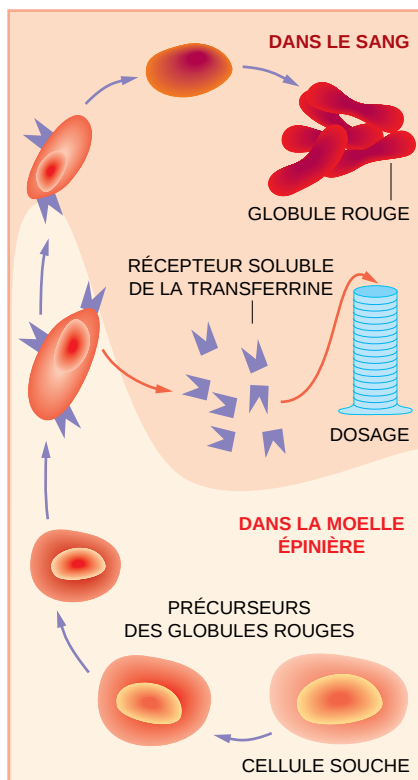
L'érythropoïétine humaine de synthèse modifie aussi la captation du fer par les érythrocytes. Nous avons cherché si le rapport de la concentration en récepteurs de la transferrine sur la concentration en ferritine pouvait détecter un dopage par l'érythropoïétine. Effectivement, nous avons constaté que l'administration d'érythropoïétine humaine de synthèse pendant dix jours à des sujets jeunes, sportifs et sains, augmente ce rapport.

Au contraire, les exercices physiques et l'entraînement en altitude ne semblent pas modifier ce rapport chez les sujets non dopés. Une hypothèse explicative serait que, au cours d'un entraînement, l'organisme s'adapte progressivement à l'augmentation du nombre des globules rouges et à la modification des concentrations en récepteurs de la transferrine et en ferritine : le rapport resterait constant.

Ainsi, nous pensons que le rapport des récepteurs de la transferrine sur la ferritine est un moyen de détecter le dopage à l'érythropoïétine de synthèse. Toutefois, avec ce test de dépistage, on ne dose pas directement l'érythropoïétine exogène, tandis que les tests acceptés aujourd'hui pour dépister un abus sont fondés sur des preuves directes ; en outre, ce dosage exige une prise de sang, tandis que les autres dosages sont effectués sur les urines. Quelques dosages ont pourtant été effectués lors des Jeux olympiques d'hiver de Lillehammer.

Pour lutter contre le dopage, on devra se donner les moyens légaux de pratiquer des dosages sanguins, où l'on pourra rechercher aussi bien l'érythropoïétine que d'autres substances, telle l'hormone de croissance. La solution ne sera pas seulement scientifique ; elle sera le reflet de la volonté de la société et des acteurs du sport.

A. DUVALLET, J.-L. CAYLA, Université Paris V
M. AUDRAN, Université Montpellier I,
R. GAREAU, Université du Québec.



Les globules rouges résultent de la maturation des cellules souches de la moelle. Plusieurs précurseurs se modifient progressivement, et deux d'entre eux libèrent dans le sang des molécules, les récepteurs de la transferrine. Le rapport des concentrations en récepteurs de la transferrine et en ferritine dans le sang est anormal chez les sujets dopés avec de l'érythropoïétine de synthèse.

Un monde à part

En France, le sport de haut niveau est incompatible avec la réussite intellectuelle.

La France a un système universitaire élitiste. Dans le domaine sportif, c'est aussi le haut niveau qui est mis en avant. Toutefois l'élite sportive, sauf dans quelques sports, n'est pas reconnue comme détentrice de qualités et de savoirs valorisables dans d'autres secteurs d'activité. Réussite intellectuelle et réussite sportive semblent incompatibles : une célèbre émission de télévision confiait à des candidats différents les rôles de la «tête» et des «jambes».

Nous avons comparé la répartition en catégories socio-professionnelles de la population active française, de l'ensemble des détenteurs d'une licence sportive et d'un échantillon de 810 athlètes de haut niveau, pour dix sports (athlétisme, aviron, escrime, gymnastique, handball, judo, natation, rugby, triathlon et volley-ball) : les inégalités sociales apparaissent. Les cadres supérieurs et, secondairement, les artisans et commerçants, sont fortement surreprésentés parmi les athlètes de haut niveau : 31 pour cent des sportifs de haut niveau français sont des enfants de cadres supérieurs, catégorie qui ne

forme que 12,5 pour cent de la population active. Les employés sont les moins sportifs : 27 pour cent d'employés dans la population active ne font que 22 pour cent des licenciés en clubs et 16,5 pour cent des sportifs de haut niveau. Les ouvriers et les professions intermédiaires (cadres moyens, enseignants...) offrent un profil proche : ils ont en commun d'être les plus représentés parmi les pratiquants en clubs, tout en étant les plus éloignés de la compétition sportive internationale. Ils sont proportionnellement peu nombreux parmi les athlètes de haut niveau, surtout les enfants d'ouvriers.

Pourquoi les classes supérieures de la société française sont-elles autant représentées dans l'élite sportive ? D'abord, la réalisation d'un projet de carrière sportive est favorisée dans les familles déjà insérées dans le milieu sportif et qui disposent d'un capital économique : elles sont moins portées à construire l'avenir des enfants sur l'école. Ensuite, les chances inégales d'accès au sport d'élite résultent moins de pratiques d'exclusion directe que de mécanismes d'auto-élimination, plus subtils

et plus efficaces, fondés sur les valeurs sociales et culturelles que les différentes catégories socio-professionnelles associent au sport.

ÉDUCATION CONTRE COMPÉTITION

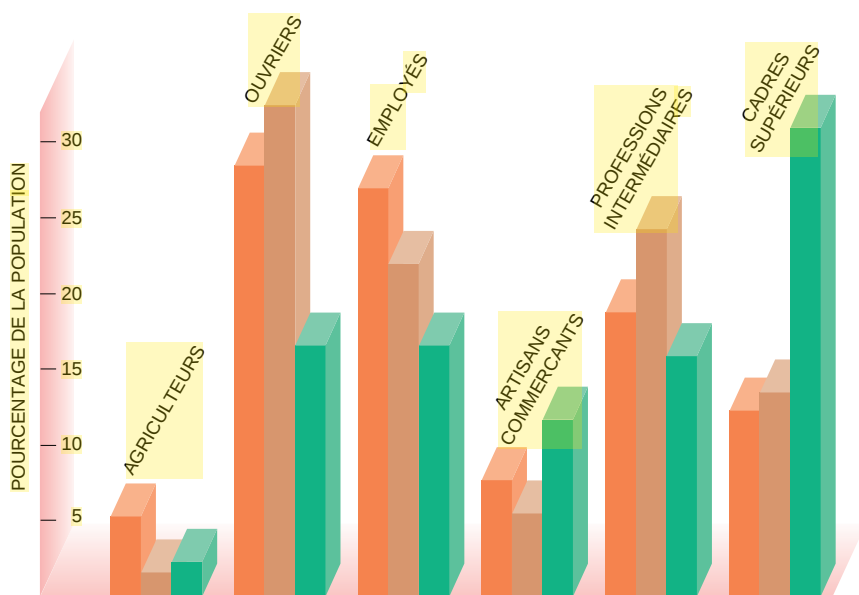
Dès la naissance en France, à la fin du XIX^e siècle, des organisations du sport moderne, deux représentations du sport coexistent. L'une, plus attachée à mettre le sport au service de valeurs éducatives, a trouvé un écho particulier auprès des classes moyennes. L'autre, plus sensible aux valeurs anglo-saxonnes de la réalisation de soi par la compétition, a été davantage intériorisée par les classes supérieures. La singularité de la France en Europe tient au fait que cette dernière conception du sport ne s'est jamais véritablement imposée. En outre, les classes moyennes françaises soupçonnent la haute compétition d'avoir partie liée avec les puissances d'argent et d'être préjudiciable à la santé des athlètes.

La comparaison avec la situation des sportifs de haut niveau allemands fait aussi apparaître une plus grande distance entre la culture de la compétition sportive et la culture scolaire en France. Parmi les athlètes français de haut niveau de trois sports (athlétisme, aviron et escrime), on compte 34 pour cent d'étudiants et, parmi eux, 43,5 pour cent sont dans un département d'éducation physique, tandis que pour les trois mêmes sports on compte 35 pour cent d'athlètes allemands inscrits à l'Université, dont seulement 8 pour cent font des études de sport.

En France, les projets de carrière sportive et de formation professionnelle en dehors du sport sont le plus souvent incompatibles. Le sport de haut niveau est un monde séparé qui demande un investissement total de la part des athlètes. Logiquement, ces derniers cherchent à prolonger cet engagement par une carrière dans l'enseignement ou l'administration du sport.

En Allemagne, l'accès au sport de haut niveau, quasi réservé aux classes sociales supérieures, prend un autre sens. Il est un temps fort de la réalisation de l'individu, qui ne procure de légitimité qu'à la condition que l'athlète sorte du milieu sportif pour mettre en œuvre les valeurs et les qualités développées par la pratique du sport dans le cadre d'une activité professionnelle, le plus souvent préparée par une formation universitaire longue.

Jean-Michel FAURE et Charles SUAUD
Centre de sociologie de l'éducation
et de la culture
GDR Sport du CNRS



Les catégories socio-professionnelles ne sont pas représentées à proportion de leur importance dans la population totale (en orange), parmi les licenciés sportifs (en maroon) et les athlètes de haut niveau (en vert). Les ouvriers et les professions intermédiaires sont les plus présents dans les clubs, mais les cadres supérieurs sont surreprésentés dans le sport de haut niveau.